EpaMarne EpaFrance
l'âme dans l'aménagement



# STRATÉGIE RSE,
# DES EPA EN ACTION

ENVIRONNEMENT, CLIMAT RÉSILIENCE
page 4

TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE
page 7

ACHATS RESPONSABLES
page 11

IMPACT SOCIÉTAL ET TERRITORIAL
page 14

PILOTAGE ET GOURVERNANCE
page 20

QUALITÉ DE VIE, INCLUSION AU TRAVAIL
page 17

# Des Epa **en action**

**Dans un contexte de transformation profonde des territoires et d'accélération des enjeux environnementaux, sociaux et sociétaux, la responsabilité sociétale s'impose comme un levier essentiel d'action et de performance au service de l'ambition des territoires.**

En tant qu'aménageurs publics de l'Est francilien, nous faisons le pari d'un développement urbain équilibré et raisonné, conjuguant la ville et la nature, l'emploi et l'habitat, le bien-être et la cohésion sociale, l'innovation technique et l'ingénierie écologique. À ce titre, intégrer les enjeux environnementaux, sociaux et éthiques au cœur de chaque opération constitue une condition essentielle pour concevoir des quartiers de ville durables, résilients et créateurs de valeur pour l'ensemble de nos partenaires.

La formalisation d'une stratégie RSE s'inscrit dans une dynamique déjà engagée, portée par les orientations du Projet Stratégique et Opérationnel (PSO), et par la volonté de structurer, rendre lisibles et amplifier les nombreuses initiatives existantes. Elle traduit l'ambition de renforcer le pilotage de la performance durable et de répondre aux attentes croissantes de nos partenaires — collectivités territoriales, opérateurs économiques, habitants et collaborateurs.

Cette stratégie est le fruit d'une démarche collaborative et pragmatique conduite sur plusieurs mois. Des ateliers thématiques transversaux ont réuni les collaborateurs des différentes directions afin d'identifier les pratiques existantes, valoriser les engagements déjà pris et définir les actions à renforcer ou à engager. Cette approche a été complétée par la diffusion d'un questionnaire auprès de l'ensemble des collaborateurs qui a permis de recueillir leurs perceptions, leurs attentes et leurs convictions — celles qui les animent lorsqu'ils font la ville au quotidien.

La stratégie des Epa s'articule autour de six thématiques clés, directement liées à nos enjeux et activités. Ces thématiques structurent une approche globale, couvrant à la fois les impacts de nos opérations d'aménagement, le fonctionnement interne des établissements et nos engagements en qualité d'acteurs publics engagés pour le développement de l'Est francilien.

Pour chacune d'elles, la stratégie des Epa distingue :

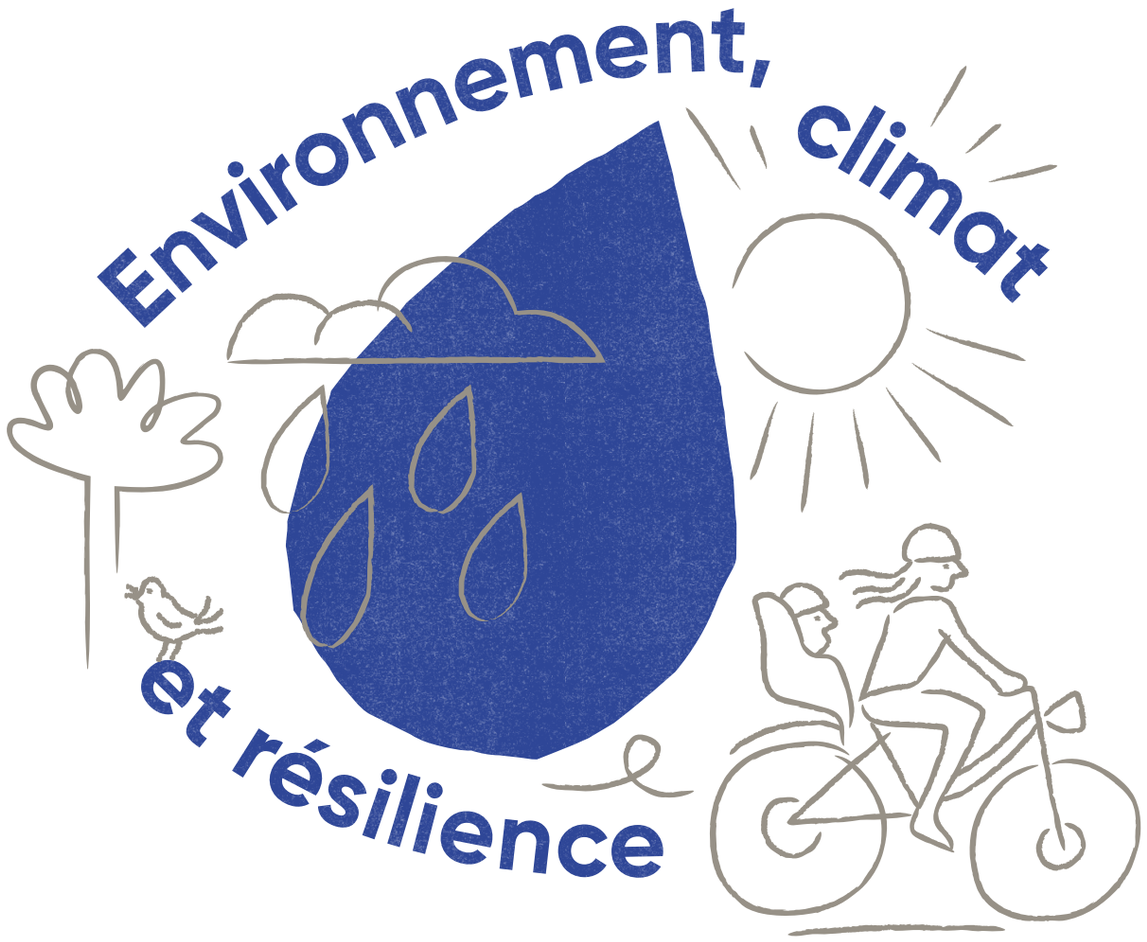
- Les pratiques et actions en cours, issues des initiatives déjà déployées au sein des directions et consolidées lors des ateliers ;
- Les prochaines actions, correspondant aux priorités identifiées collectivement pour renforcer, compléter ou structurer la démarche dans les années à venir.

Cette articulation permet à la fois de valoriser l'existant et de donner un cap clair, en inscrivant nos établissements dans une logique d'amélioration continue, porteuse de projets d'aménagement agiles, durables et vertueux.

La stratégie des Epa s'appuie également sur un socle d'indicateurs de suivi, permettant de mesurer l'avancement des actions, d'évaluer les résultats et d'objectiver notre performance.

Ces indicateurs constituent un outil de pilotage, garant de la transparence, nourrissant une démarche d'amélioration continue et d'un dialogue de confiance avec l'ensemble de nos partenaires.

**La stratégie des Epa constitue ainsi un cap collectif, destiné à mobiliser durablement l'ensemble de nos collaborateurs autour d'un aménagement responsable, créateur d'impacts positifs et porteur d'une véritable quête des équilibres, pour le territoire et ses habitants.**




## ORIENTATION STRATÉGIQUE

Face à l'intensification des enjeux climatiques, l'environnement, le climat et la résilience s'imposent comme un pilier central de notre stratégie RSE, en lien direct avec notre rôle d'ensemblier urbain.

Engagés pour une ville adaptable, durable et vertueuse, dans le respect du vivant, nous plaçons l'environnement et la résilience au cœur de chaque opération. Considérer le changement climatique, l'évolution des usages de la ville et les cycles économiques de plus en plus rapides constitue aujourd'hui une priorité structurante, essentielle pour garantir la durabilité des quartiers de ville et accompagner les transformations en cours.

Les actions déjà engagées témoignent d'une mobilisation à toutes les échelles de nos territoires d'intervention, pour mieux maîtriser les impacts environnementaux et accompagner l'adaptation de l'Est francilien au changement climatique.

Cette dynamique porte une ambition claire : progresser en continu et mettre en œuvre des solutions nouvelles pour un développement urbain décarboné, à la hauteur des attentes de nos partenaires et des défis de demain.

## NOS ENGAGEMENTS

### AU SEIN DE L'ÉTABLISSEMENT

- **Raccordement du siège au réseau de géothermie GéoMarne** : recours à une énergie majoritairement décarbonée et amélioration de la performance énergétique des bâtiments
- **Déploiement du tri sélectif sur l'ensemble des étages** : facilitation du geste de tri et amélioration de la gestion des déchets
- **Mise en place d'un plan de mobilité durable** (forfait de 500 €/an) : incitation aux modes de transport à faible impact carbone
- **Verdissement de la flotte automobile** : réduction des émissions liées aux déplacements professionnels
- **Limitation des déplacements en avion** : réduction de l'empreinte carbone des mobilités longue distance
- **Don des ordinateurs après 5 ans d'usage à des associations** : allongement de la durée de vie des équipements et contribution à l'économie circulaire

### DANS LES PROJETS D'AMÉNAGEMENT

- **Conception urbaine durable** en matière d'environnement, de climat et de résilience :
  - **Recours à des matériaux biosourcés et à la construction bois**, en conformité avec la réglementation énergétique et environnementale RE 2020, anticipation des exigences réglementaires (seuil 2028) et positionnement comme acteur pionnier de la construction bas-carbone (Bussy-Saint-Georges, Torcy, Coupvray…)
  - **Performance énergétique et confort thermique** : généralisation du confort d'été dans les bâtiments au-delà des obligations réglementaires
  - **Gestion raisonnée des espaces verts** : mise en place de corridors écologiques et renaturation des espaces publics (ZAC de Lamirault-Croissy, Serris…)
  - **Favorisation des mobilités douces** : pistes cyclables et cheminements piétons (Voie Express Vélo), éco-station bus de Noisy Champs
  - **Gestion durable des eaux pluviales** : dispositifs de récupération et gestion des rejets, mise en place de noues pour favoriser l'infiltration (ZAC de la Plaine des Cantoux à Ormesson-sur-Marne…)
  - **Décarbonation des opérations** : réalisation de bilans carbone pour chaque nouveau projet
  - **Sobriété foncière** : limitation de l'artificialisation des sols et requalification des tissus existants (Noisy-le-Grand)
  - **Gestion du végétal** : développement de pépinières (Chanteloup-en-Brie), choix de végétaux adaptés au changement climatique et respectueux de la santé, diagnostic de l'écosystème pour favoriser la diversité végétale
  - **Approche urbaine et architecturale basée sur les principes bioclimatiques** pour limiter les effets de chaleur liés au changement climatique et améliorer le confort thermique des usagers (adaptation de la morphologie urbaine, recours aux matériaux à albédos élevés, création de protections face au rayonnement solaire, création d'ombrages naturels et de bassins)

- **Généralisation des chantiers à faibles nuisances** : réduction des impacts environnementaux (bruit, visuel, déchets) et préservation de la biodiversité
- **Création d'un poste de coordinatrice environnementale**, rattaché à la direction technique : renforcement du pilotage des enjeux environnementaux, intégration systématique dans les projets et application homogène des mesures ERC (Éviter, Réduire, Compenser)
- **Développement d'une communication et d'un réseau de partenaires** : valorisation des actions environnementales et renforcement des synergies avec les entreprises et les acteurs du territoire.

# LES PROCHAINES ÉTAPES

## AU SEIN DE L'ÉTABLISSEMENT

- **Sensibiliser et développer une démarche interne sur la sobriété numérique** : promotion d'un usage responsable de l'IA générative par les collaborateurs
- **Sensibiliser au tri** des déchets dans l'établissement
- **Réaliser un bilan carbone** à l'échelle de l'entreprise, assorti d'un plan d'action d'atténuation des émissions et d'adaptation au changement climatique
- **Sensibiliser aux pratiques** favorables à l'économie sociale et solidaire

## DANS LES PROJETS D'AMÉNAGEMENT

- **Systématiser le questionnement sur la pertinence d'inclure un écologue** dans les équipes de MOE urbaine pour assurer un suivi écologique des travaux et garantir la bonne application des mesures ERC (Éviter, Réduire, Compenser)
- **Développer l'économie circulaire** dans les opérations

# LES INDICATEURS

## ÉNERGIE ET ENVIRONNEMENT

- Application des objectifs de performance environnementale fixés par la DHUP en matière de RE 2020 (Réglementation environnementale)
  - Réemploi des terres excavées
  - Valorisation des déchets de chantier
  - Utilisation de matériaux biosourcés
  - Indicateur carbone construction
- Mesure des consommations énergétiques
- Évolution annuelle du volume de données stockées dans les serveurs

## ÉCONOMIE CIRCULAIRE

- Revalorisation sous forme de réemploi, réutilisation ou recyclage, par les entreprises de travaux publics via leurs propres filières ou par l'aménageur pour ses opérations
- Reporting annuel sur la qualité du tri des déchets dans l'entreprise

## BIODIVERSITÉ

- Coefficient de biotope par surface (CBS) : part des surfaces favorables à la biodiversité dans l'opération d'aménagement prévue à terme
- Superficie de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers (ENAF) utilisée pour le développement d'un mètre carré de surface de plancher

## MOBILITÉS

- Pistes et bandes achevées de 2025 à 2029





# Transition agroécologique

## ORIENTATION STRATÉGIQUE

À l'interface entre aménagement du territoire et systèmes alimentaires, la transition agroécologique traduit pleinement la quête des équilibres au cœur de notre identité.

Préserver et valoriser les espaces agricoles, tout en soutenant le développement de filières locales durables, nous permet de conjuguer ville, nature et agriculture, et de développer un cadre de vie confortable et durable, en facilitant les activités physiques comme une alimentation saine et locale.

Nos actions traduisent une approche opérationnelle et territoriale, combinant gestion responsable du foncier, développement de projets agricoles et alimentaires et accompagnement des acteurs locaux qui font vivre nos territoires. Elles répondent à un enjeu fondateur de notre intervention : mettre en harmonie des usages fonciers historiquement divergents — agriculture, environnement naturel et développement urbain — dans un territoire d'archipel urbain où la ville et les espaces naturels, agricoles et forestiers s'entremêlent.

Cette dynamique s'appuie sur un pilotage structuré et des outils de suivi, avec une ambition claire : développer une agriculture locale, durable et pleinement intégrée à nos opérations d'aménagement, au service d'un développement urbain équilibré et raisonné.

## NOS ENGAGEMENTS

- **Gérer durablement des réserves foncières** via des baux ruraux environnementaux : préservation des usages agricoles et intégration d'exigences environnementales dans la gestion du foncier
- **Pérenniser des hectares dédiés à l'agriculture biologique** (actuels et futurs) : soutien au développement d'une agriculture durable et renforcement de l'offre locale
- **Coordonner et piloter des Projets Alimentaires Territoriaux** (PAT) : structuration d'une stratégie alimentaire à l'échelle du territoire et montée en maturité des démarches locales (labellisation niveau 2 en 2025, déploiement opérationnel en cours)
- **Déployer des projets structurants en lien avec les Projets Alimentaires Territoriaux** (Multi PAT) : structuration de filières agricoles et alimentaires locales et renforcement de l'ancrage territorial
  - **Chelles** : chai de vinification
  - **Torcy** : parc agricole
  - **Émerainville** : études pour une nouvelle activité agricole
  - **Serris** : marché couvert
  - **Montévrain** : halle agricole du Cœur Agro-Urbain
- **Déployer des projets de transition agroécologique** : développement d'une agriculture locale, durable et reconnexion entre production et territoire
  - **Pépinière** de Chanteloup-en-Brie
  - **Ferme urbaine** (Ma salade à Toit à Noisy-le-Grand)
- **Mobiliser des financements** pour le déploiement de projets territoriaux : accélération de la mise en œuvre des projets agricoles et alimentaires et sécurisation de leur modèle économique
- **Suivre et piloter les financements mobilisés** : optimisation de l'allocation des ressources et garantie de la bonne exécution des projets
- **Contribuer à la structuration de filières agricoles locales** (SCIC Ceinture Verte Paris Est) : développement du maraîchage biologique, soutien aux porteurs de projets et renforcement des filières locales.

## LES PROCHAINES ÉTAPES

- **Poursuivre les actions en cours** sur le long terme et la mobilisation des financements.

## LES INDICATEURS

- Montant des financements correspondant aux compensations collectives agricoles liées à de futurs projets d'EpaMarne-EpaFrance
- Nombre d'hectares réservés à l'agriculture biologique
- Nombre de parcelles bio avec des agriculteurs en place
- Nombre d'hectares de surface agricole engagés dans des pratiques agroécologiques
- Montants investis en faveur de l'agriculture durable (€/an)






## ORIENTATION STRATÉGIQUE

Les achats constituent un levier stratégique pour orienter durablement les pratiques et les acteurs qui font la ville à nos côtés.

En intégrant des exigences environnementales, sociales et éthiques à chaque étape du processus d'achat, nous agissons concrètement pour réduire l'empreinte de nos opérations, soutenir l'économie locale et favoriser l'inclusion sociale.

Cette démarche nous permet également d'anticiper les évolutions réglementaires et de répondre aux attentes croissantes de nos partenaires - collectivités, opérateurs économiques, usagers et habitants.

Elle s'appuie sur une gouvernance exigeante et des outils de suivi adaptés, avec une ambition claire : faire des achats un véritable moteur de transformation durable de l'Est francilien, à la hauteur des défis sociétaux d'aujourd'hui et de demain.

# NOS ENGAGEMENTS

## MARCHÉS DE TRAVAUX

### Considérations environnementales

- **Optimisation de la performance environnementale des chantiers** via le déploiement du Schéma d'Organisation Environnementale (SOE), en partenariat avec Ensemble 77 : réduction des impacts environnementaux des chantiers (réemploi des matériaux, recyclage des déchets, préservation des ressources naturelles, limitation des nuisances)
- Intégration systématique de l'environnement dans la commande publique, à toutes les étapes :
  - **Contractualisation** : intégration de Clauses Contractuelles Environnementales dans le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) et déploiement effectif du SOE sur les opérations
  - **Sélection** : pondération de 20 % à l'attribution des marchés (gestion des déchets, qualité de l'air, gestion de l'eau, insertion dans l'environnement, nuisances sonores) incitant les entreprises à améliorer leurs pratiques
  - **Exécution** : intégration de clauses à impact positif (interdiction des rejets polluants, dispositifs anti-bruit et anti-poussière, gestion des déchets, plan de respect de l'environnement)
  - **Intégration de spécifications techniques pour l'utilisation de matériaux durables** (recyclés, biosourcés, géosourcés, écolabels) : réduction de l'empreinte carbone des projets et préservation des ressources naturelles
  - **Déclinaison des engagements de la Charte des espaces publics résilients** (Ensemble 77) dans les marchés : alignement des projets avec des standards élevés de résilience et de durabilité

### Considérations sociales

- **Clause d'insertion sociale** : accès à l'emploi pour les publics éloignés
- Sous-critère « Hygiène et sécurité » : **renforcement de la sécurité sur les chantiers**

## MARCHÉS DE MAÎTRISE D'ŒUVRE ET D'ÉTUDES

### Considérations environnementales

- **Valorisation de la démarche SOE dans les missions, avec une rémunération dédiée** : renforcement de la prise en compte des enjeux environnementaux dès la conception et garantie d'un suivi opérationnel
- **Intégration systématique des exigences environnementales dans les missions** (Cahier des Prescriptions Architecturales, Urbaines, Paysagères et Environnementales, (CPAUPE), clauses spécifiques) : diffusion des exigences environnementales sur l'ensemble de la chaîne de valeur et cohérence entre conception et réalisation
- **Exigence du numérique responsable dans tous les marchés** : réduction de l'empreinte environnementale des usages numériques et promotion de pratiques numériques plus durables



# LES PROCHAINES ÉTAPES

- **Renforcer le sourcing** pour accélérer la stratégie d'achats responsables : diversification des fournisseurs et soutien au développement de l'emploi local
- **Engager les prestataires et sous-traitants** à respecter les critères RSE et les valeurs d'EpaMarne-EpaFrance : diffusion des exigences RSE sur l'ensemble de la chaîne de valeur et alignement des pratiques des partenaires
- **Encadrer l'usage de l'intelligence artificielle** par les prestataires : promotion d'un usage responsable et maîtrisé des technologies
- **Intégrer systématiquement une clause et un critère environnemental dans 100 % des marchés** : généralisation de la prise en compte des enjeux environnementaux (ressources, santé, biodiversité, émissions de GES)
- **Intégrer une clause sociale ou liée à l'emploi dans au moins 50 % des marchés** ou lots dépassant les seuils européens : promotion de l'inclusion sociale, l'égalité femmes-hommes et le développement d'une économie plus responsable
- **Définir et déployer une feuille de route achats responsables** par la structuration et la montée en maturité de la démarche *via* :
  - Une veille juridique
  - La sensibilisation des collaborateurs
  - Le suivi dans l'exécution des marchés
  - Un reporting annuel
  - La désignation d'un juriste-référent Achats Durables

# LES INDICATEURS

- Part des marchés intégrant un critère d'attribution et une clause environnementale
- Part des marchés intégrant une clause sociale (Objectif du Plan national pour des achats durables (PNAD) : 30 %
- Nombre d'heures d'insertion réalisées
- Nombre de personnes bénéficiaires d'insertion sociale




## ORIENTATION STRATÉGIQUE

L'impact sociétal et territorial est au cœur de la mission d'EpaMarne-EpaFrance. Aménager un territoire, contribuer à l'émergence ou à la régénération d'une ville, c'est avant tout créer des liens, des lieux de vie pour les habitants actuels et futurs.

Prendre en compte les attentes des collectivités territoriales, des entreprises, des acteurs de la promotion immobilière, des habitants et usagers, c'est garantir que chaque quartier contribue à la cohésion sociale, à l'attractivité économique et à la qualité de vie des usagers.

Notre action s'appuie sur des démarches participatives ambitieuses, en termes de public et de modalités, sur des partenariats noués avec les acteurs économiques et institutionnels, et sur une attention constante aux besoins locaux - afin d'ancrer durablement nos opérations dans les contextes urbains diversifiés de l'Est parisien.

En mobilisant des outils de suivi et en favorisant l'expérimentation, nous visons à générer un impact positif, mesurable et partagé, pour rassembler les générations actuelles et futures et accroître les richesses du territoire.



## NOS ENGAGEMENTS

- **Renforcement de l'implication des acteurs locaux dans la transformation du territoire** grâce à des démarches de concertation structurées et partenariales :
  - Concertation avec les habitants, en favorisant les démarches numériques
  - Instances de gouvernance dans la commercialisation des zones d'activité avec les élus et les services
  - Développement de balades urbaines
  - Participation des élus à la définition de la programmation urbaine
  - Implication des entreprises en amont des opérations d'aménagement
- **Mise en place d'une gouvernance dédiée des projets d'aménagement**, via la création de Société Publique Locale d'Aménagement d'Intérêt National (SPLA-IN) avec les collectivités partenaires et leurs groupements
- **Déploiement d'un urbanisme favorable à la santé et au bien-être des usagers, intégrant :**
  - Un accès renforcé aux espaces verts et naturels
  - Le développement des mobilités actives
  - La création d'équipements et de parcours sportifs
  - Exigences dans la qualité attendue des logements (orientation, qualité de l'air, confort thermique)
  - La mise en œuvre du chrono-urbanisme (services accessibles à 15 minutes à pied)
- **Soutien à l'économie sociale et solidaire**, en mobilisant notamment les ESAT
- **Pilotage de l'amélioration continue des pratiques**, à travers la réalisation d'enquêtes de satisfaction auprès des élus, habitants, entreprises et promoteurs
- **Déploiement d'actions de pédagogie, de sensibilisation et de formation auprès des publics scolaires**, à travers :
  - Des interventions dans les écoles
  - Un jeu numérique dans le cadre du projet de parc de Serris impliquant les collèges
  - Panneaux pédagogiques de sensibilisation à la biodiversité
  - Un serious game sur le métier d'aménageur (Projet Silaville)
  - Un travail avec les écoles pour l'ouverture des prairies de Bel-Air à Ferrières-en-Brie
  - La plantation d'arbres par les écoliers (pépinière de Chanteloup)
- **Développement de partenariats de recherche et d'innovation avec l'enseignement supérieur**, incluant :
  - Des interventions régulières à l'École Nationale des Ponts et Chaussées
  - Des projets d'études et ateliers avec l'université Gustave Eiffel
  - Des actions de sensibilisation au métier d'aménageur
  - Des partenariats avec Descartes Développement et Innovations, l'Université Gustave Eiffel (UGE), l'Institut Technologique Forêt Cellulose Bois-construction Ameublement (FCBA), le Centre Scientifique et Technique du Bâtiment (CSTB)...

- **Soutien à l'emploi local et à la formation**, via le recrutement de stagiaires et d'alternants majoritairement issus du territoire
- **Promotion d'un urbanisme inclusif et évolutif**, intégrant :
  - Des projets en faveur des personnes avec un trouble du spectre de l'autisme (AAPISE à Bussy-Saint-Georges)
  - Des programmes intergénérationnels associant familles monoparentales, jeunes actifs et seniors (Chanteloup-en-Brie)
- **Accompagnement de la transformation des zones commerciales et d'activités**, à travers des études prospectives visant à appuyer les collectivités et acteurs économiques dans leurs projets de restructuration et de redynamisation
- **Attraction et sélection d'entreprises à forte valeur ajoutée pour le territoire**, via une mise en concurrence ciblée, en cohérence avec les besoins locaux exprimés par les élus

## LES PROCHAINES ÉTAPES

- **Mettre en place un dispositif de suivi de l'impact sur l'emploi local**, couvrant l'ensemble du cycle d'aménagement et consolidant les données issues des chantiers, des opérateurs et des entreprises implantées sur les secteurs aménagés
- **Développer des partenariats opérationnels avec des associations locales d'usagers experts** : enrichissement des projets par une expertise d'usage (ex : collectif Vélo IDF)

## LES INDICATEURS

- Nombre d'emplois générés par les chantiers d'aménagement et de promotion immobilière (ratio par rapport au Chiffre d'Affaires généré)
- Nombre d'interventions en écoles
- Évolution du positionnement en termes d'attractivité économique du territoire d'EpaMarne-EpaFrance par rapport à l'Île-de-France sur la base des différentes études de marché réalisées
- Nombre et types d'actions menées en partenariats avec des associations d'usagers





# Qualité de vie, inclusion au travail

## ORIENTATION STRATÉGIQUE

La qualité de vie et l'inclusion au travail constituent un pilier essentiel de la stratégie des Epa, en cohérence avec notre responsabilité d'employeur public et notre rôle structurant sur le territoire.

Offrir à chaque collaborateur un environnement de travail respectueux, ouvert et stimulant est une condition indispensable à l'engagement collectif et à la performance durable de nos établissements. Valoriser la diversité des parcours, garantir l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle, et favoriser l'épanouissement individuel comme collectif sont autant de priorités qui structurent notre démarche.

Nos actions déjà engagées témoignent d'une mobilisation concrète en faveur du bien-être, de l'égalité et de l'écoute des collaborateurs, en lien direct avec les attentes exprimées dans le cadre des ateliers thématiques et du questionnaire interne diffusé à l'ensemble des équipes.

Cette démarche s'incarne dans une gouvernance dédiée - dispositifs d'écoute, indicateurs de suivi, revue régulière des progrès réalisés - avec l'ambition de faire de nos établissements un lieu où chacun contribue pleinement à la dynamique collective et à un aménagement responsable du territoire.

# NOS ENGAGEMENTS

- **Évaluation régulière de la qualité de vie au travail** auprès de tous les collaborateurs, avec un baromètre social reconduit tous les deux ans pour identifier les axes de progrès et encourager l'implication de chacun
- **Garantie de la santé et de la sécurité des collaborateurs** via la commission santé, sécurité et conditions de travail (CSSCT) du comité social et économique (CSE)
- **Stimulation de l'engagement collectif** par l'organisation régulière de groupes de travail sur des thématiques stratégiques (IA, RSE, Projet Stratégique et Opérationnel, logements, etc.) et d'un séminaire stratégique annuel à destination de l'ensemble des collaborateurs
- **Accompagnement des nouveaux collaborateurs** via un parcours d'intégration adapté (stagiaires de longue durée, alternants, CDD et CDI), un séminaire d'accueil et un livret d'accueil dédié
- **Promotion de l'égalité professionnelle femmes-hommes** avec un index annuel (résultat 2025 : 90/100)
- **Optimisation du bien-être au travail** par l'aménagement des locaux (salle de sport, salle de repos, confort, ergonomie)
- **Soutien à l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle** grâce à une politique de management et de télétravail adaptable
- **Renforcement de l'accès à la formation et à l'emploi** par le recrutement de stagiaires et d'alternants (objectif : 10% des effectifs)
- **Renforcement de l'information, l'acculturation, la cohésion et l'engagement des collaborateurs,** par :
  - Les visites de projet pour favoriser l'acculturation
  - La tenue d'EpaLab, à destination des collaborateurs, un laboratoire d'innovation dédié à la ville de demain et au développement des solutions intelligentes pour un aménagement urbain durable et inclusif
  - L'organisation régulière d'événements « Regard sur la ville » conviant des intervenants extérieurs afin de partager de nouvelles approches et d'engager un dialogue fécond avec les collaborateurs sur les conditions de transposition dans les projets
- **Développement des compétences** assuré par l'élaboration d'un plan dédié avec le CODIR (Comité de direction) et le CSE
- **Prévention des risques de surconnexion** garantie par l'élaboration d'un accord d'entreprise sur le droit à la déconnexion
- **Cohésion d'équipe** favorisée par l'organisation régulière de temps collectifs (petits-déjeuners mensuels, temps de cohésion, matinale des projets, vœux internes)

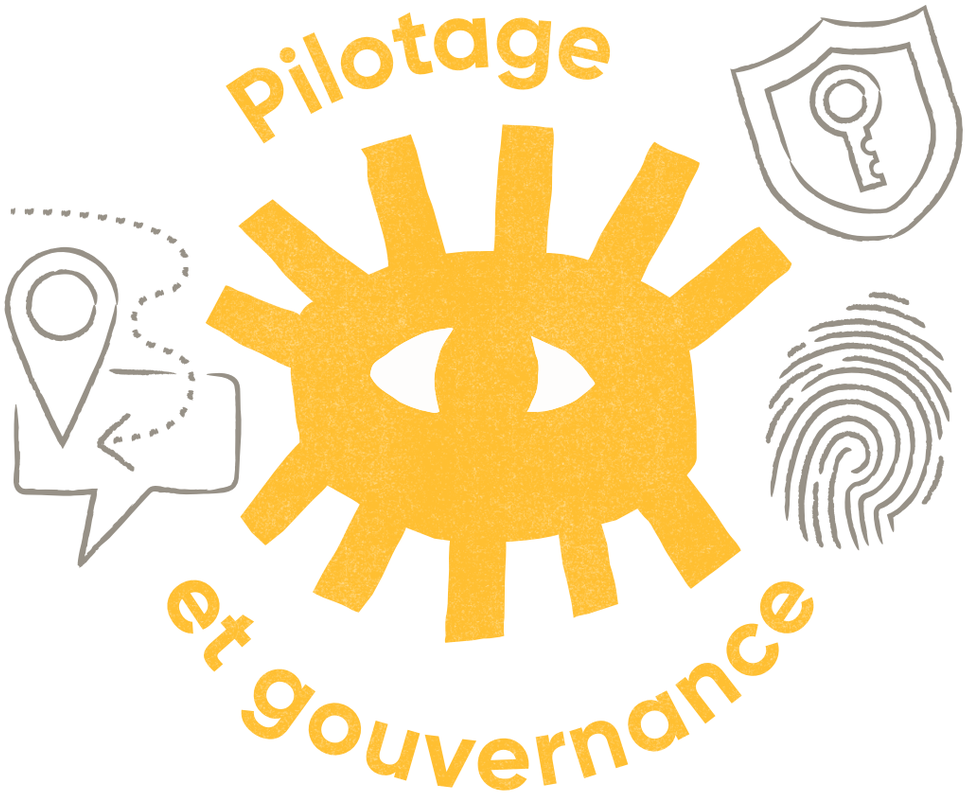
# LES PROCHAINES ÉTAPES

- **Réaliser un diagnostic avec l'Agefiph** (Association d'aide à l'emploi des personnes en situation de handicap) : identification des leviers d'amélioration et renforcement de l'inclusion des personnes en situation de handicap au sein des établissements, définition d'un plan d'actions
- **Organiser des sessions de formation et de sensibilisation à la diversité, à l'égalité professionnelle et à la prévention des discriminations**, en partenariats avec les prestataires et commanditaires d'EpaMarne-EpaFrance
- **Mettre en place une politique Qualité de vie et inclusion au travail** (QVT) accompagnée d'indicateurs assurant un suivi efficace et réintroduire des « référents bien-être » sur la base du volontariat
- **Mettre en œuvre des actions favorisant le maintien des collaborateurs en difficulté de santé dans l'emploi**, notamment le développement de l'accès à l'activité physique adaptée (APA)
- **Développer le mentorat, notamment avec des associations du territoire** : renforcement de l'accompagnement de jeunes par les collaborateurs volontaires

# LES INDICATEURS

- Taux de satisfaction QVT (cf. baromètre social)
- Taux d'emploi de personnes en situation de handicap*
- Taux de participation des collaborateurs aux temps de cohésion
- Nombre de nouveaux collaborateurs ayant suivi le parcours d'intégration
- Nombre de stagiaires et alternants par an

* Obligation de 6 % d'après l'Obligation d'Emploi des Travailleurs Handicapés - OETH




## ORIENTATION STRATÉGIQUE

Piloter la stratégie des Epa, c'est garantir la cohérence, la transparence et l'efficacité de chaque engagement pris en faveur de l'ambition des territoires sur lesquels nous intervenons.

Notre gouvernance s'appuie sur des processus clairs, une implication transversale des équipes et un suivi rigoureux des avancées.

Cette organisation nous permet d'ancrer la responsabilité sociétale au cœur de chaque décision, d'assurer la traçabilité des actions et d'adapter en continu notre démarche aux enjeux émergents et aux défis sociétaux d'aujourd'hui et de demain.

En mobilisant l'intelligence collective et en structurant le dialogue avec l'ensemble de nos partenaires - collectivités territoriales, opérateurs économiques, habitants, usagers, collaborateurs -, nous faisons du pilotage et de la gouvernance un socle de confiance et de performance durable, pour nos établissements et à destination de nos partenaires.



## NOS ENGAGEMENTS

### PILOTAGE ET INTÉGRATION DE LA RSE DANS LA GOUVERNANCE

→ **Assurer une gouvernance claire, pérenne et lisible de la démarche RSE**

- **Intégration de la RSE dans la stratégie globale**, portée par la Direction Générale
- **Désignation d'un référent RSE** au sein de la Direction du Pôle Méthodes et qualité RSE
- **Présentation et revue régulières des travaux RSE** en CODIR
- **Validation des orientations RSE** par la Direction Générale
- **Constitution d'un groupe de travail transversal** mobilisant plusieurs directions
- **Accompagnement de la structuration et de la formalisation de la stratégie RSE** par un cabinet de conseil spécialisé

### ÉTHIQUE, TRANSPARENCE ET LOYAUTÉ DES PRATIQUES

→ **Renforcer la confiance des parties prenantes et garantir l'exemplarité en tant qu'acteur public**

- **Inscription de la démarche RSE** dans le PSO 2025-2029
- **Adoption d'une charte de déontologie** en octobre 2020, avec des révisions régulières
- **Désignation d'un déontologue**
- **Formalisation d'un rapport annuel déontologie** depuis 2024
- **Transparence des décisions opérationnelles** grâce à la traçabilité des processus (Comités de direction, Comité d'évaluation et de suivi des risques (CESR), Comité des marchés)
- **Mise en place de procédures pour limiter les risques d'influence extérieure**, prévenir la fraude ou la corruption, et garantir le respect des règles de concurrence

### DIALOGUE ET PRISE EN COMPTE DES PARTIES PRENANTES

→ **Structurer une gouvernance ouverte, cohérente avec le rôle et les missions d'EpaMarne-EpaFrance**

- **Implication des collaborateurs et équipes métiers dans les ateliers thématiques** : co-construction de la stratégie RSE

### PROTECTION DES DONNÉES ET USAGE RESPONSABLE DU NUMÉRIQUE :

→ **Encadrer les usages numériques et les outils d'IA afin de garantir la protection des données, la cybersécurité et un usage éthique et responsable des technologies**

- Désignation d'un **Délégué à la protection des données** (DPO)
- Mise en place du dispositif **Règlement général sur la protection des données** (RGPD)
- Formalisation de la **charte informatique** définissant les règles d'usage et de sécurité des systèmes d'information
- Veille, mises à jour régulières et **audits sécurité**
- **Plans d'assurance sécurité** intégrés dans les marchés

## LES PROCHAINES ÉTAPES

### PILOTAGE ET INTÉGRATION DE LA RSE DANS LA GOUVERNANCE

- **Intégrer la RSE à l'agenda des instances de direction** par des restitutions régulières du pilotage en CODIR, une fois par semestre
- **Définir une feuille de route RSE** alignée avec le PSO
- **Assurer la continuité et le suivi des actions** dans le temps

### ÉTHIQUE, TRANSPARENCE ET LOYAUTÉ DES PRATIQUES

- **Intégrer les sujets d'éthique** dans la charte de déontologie
- **Sensibiliser les collaborateurs** aux principes d'éthique, y compris les nouveaux arrivants
- **Formaliser** la procédure de recrutement
- **Mettre en place un dispositif d'alerte** et de remontée de signalements (en cours)

### DIALOGUE ET PRISE EN COMPTE DES PARTIES PRENANTES

- **Identifier et cartographier** les parties prenantes clés
- **Formaliser les modalités de concertation**, réglementaires et non réglementaires, dans les projets d'aménagement
- **Partager régulièrement les avancées** RSE auprès des parties prenantes externes

### PROTECTION DES DONNÉES ET USAGE RESPONSABLE DU NUMÉRIQUE

- **Élaborer une charte d'utilisation de l'IA**, incluant sobriété numérique et responsabilité

### (NOUVEL ENJEU) : SUIVI, ÉVALUATION ET AMÉLIORATION CONTINUE

→ **Passer d'une liste d'initiatives multiples à une démarche pilotée et mesurée**

- **Définir un socle d'indicateurs RSE partagé entre directions** : piloter efficacement la performance et l'amélioration continue
- **Suivre annuellement l'atteinte des objectifs de la stratégie** : mesurer l'impact et ajuster les actions
- **Mettre en place une revue annuelle de la stratégie RSE** : garantir l'adaptation et la pertinence des orientations

## LES INDICATEURS

PILOTAGE ET INTÉGRATION DE LA RSE DANS LA GOUVERNANCE :

- Taux d'avancement des actions de la feuille de route

ÉTHIQUE, TRANSPARENCE ET LOYAUTÉ DES PRATIQUES :

- Pourcentage de collaborateurs sensibilisés ou formés à l'éthique
- Pourcentage de signalements traités par rapport aux remontées de signalements

DIALOGUE ET PRISE EN COMPTE DES PARTIES PRENANTES :

- Publications ou communications RSE diffusées

PROTECTION DES DONNÉES ET USAGE RESPONSABLE DU NUMÉRIQUE :

- Cf. Indicateurs de la thématique environnement, climat et résilience

SUIVI, ÉVALUATION ET AMÉLIORATION CONTINUE :

- Publication d'un reporting annuel des indicateurs RSE (interne et externe)



# À propos des établissements publics EpaMarne-EpaFrance

EpaMarne et EpaFrance sont des établissements publics d'aménagement dont la mission est de contribuer au développement urbain dans une approche durable, sur un périmètre d'action couvrant 300 km² et étendu sur trois départements franciliens : Seine-et-Marne, Seine-Saint-Denis et Val-de-Marne.

Aménageurs-pionniers et membres de l'association BBCA depuis 2016, ils placent l'innovation et la préservation de l'environnement au cœur de leur mission afin de répondre aux défis sociétaux actuels et futurs grâce à une ville plus responsable et inclusive.

Les établissements créent de futurs quartiers de ville en réalisant, sur fonds propres, des projets urbains à vocation résidentielle, économique ou tertiaire, mais aussi des espaces publics, en s'appuyant sur une étroite collaboration avec les collectivités locales ainsi qu'un large réseau de partenaires (promoteurs, investisseurs, entreprises).

Véritables ensembliers, EpaMarne et EpaFrance aménagent le territoire en s'attachant à répondre aux attentes des habitants tout en s'adaptant aux spécificités des 48 communes du périmètre d'intervention.

Pour leur propre compte, celui de l'État ou des collectivités, les établissements s'engagent au cœur d'un territoire dans lequel des espaces urbains et naturels aux profils particulièrement variés s'entremêlent. Depuis leur création, ils œuvrent au rééquilibrage du bassin parisien en faisant émerger, à l'Est, des pôles économiques et de vie à la fois durables, mixtes et participant à la dynamique de l'emploi local.

**SUR 48 COMMUNES ET 3 DÉPARTEMENTS**

**660 000 HABITANTS DONT 330 000 ACTIFS**

**236 000 EMPLOIS ET 48 000 ENTREPRISES**

**2M M² DE BUREAUX À L'EST PARISIEN**

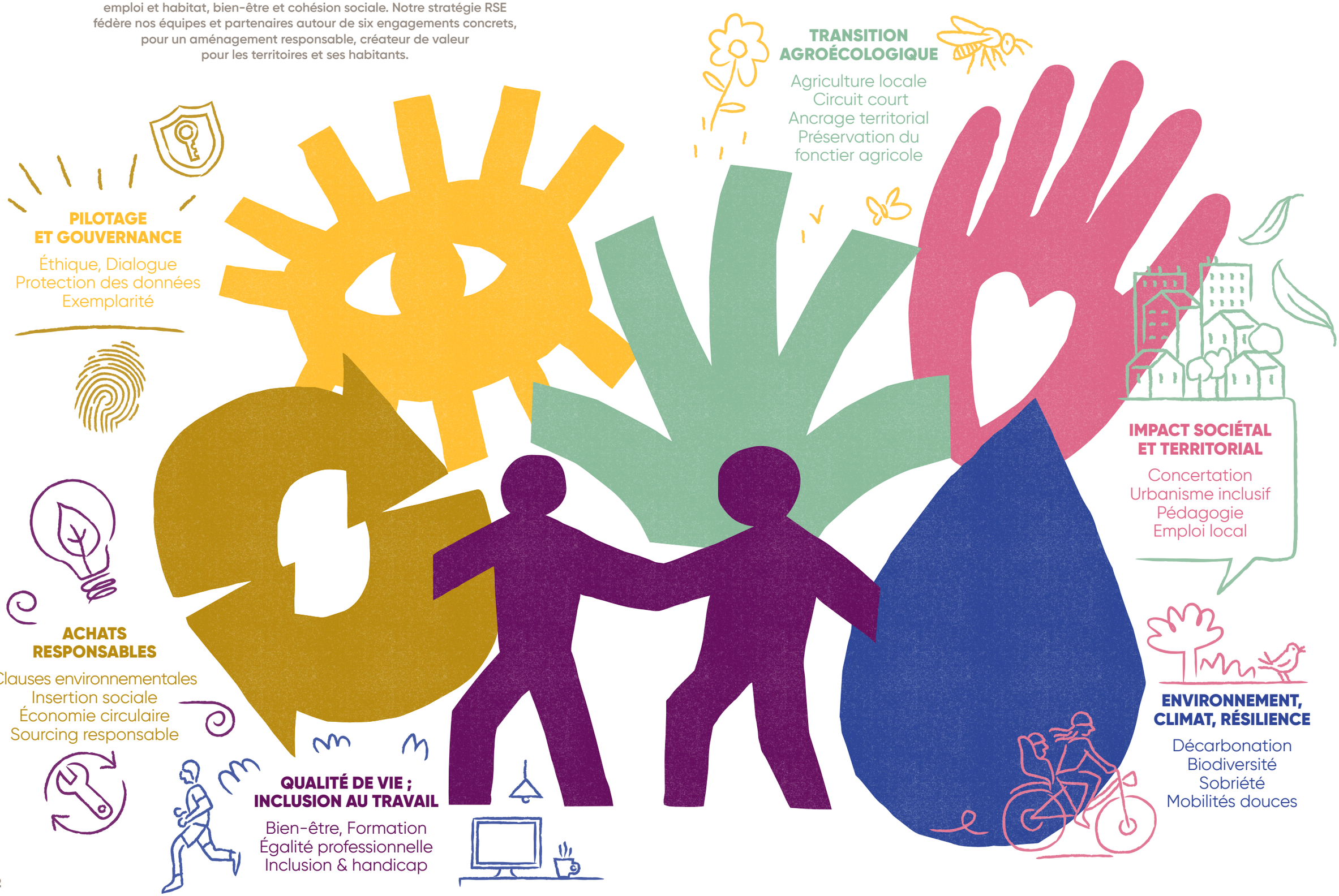
**25 % DES EMPLOIS DE R&D FRANÇAIS SUR LA VILLE DURABLE LOCALISÉS SUR LE CLUSTER DESCARTES**

**+DE 10 POLARITÉS COMMERCIALES**

**10 000 LOGEMENTS AVEC MATÉRIAUX BIOSOURCÉS ENGAGÉS DEPUIS 10 ANS**

# Aménager autrement, agir durablement

Aménageurs publics de l'Est francilien, nous faisons le pari d'un développement urbain équilibré, conjuguant ville et nature, emploi et habitat, bien-être et cohésion sociale. Notre stratégie RSE fédère nos équipes et partenaires autour de six engagements concrets, pour un aménagement responsable, créateur de valeur pour les territoires et ses habitants.



**PILOTAGE ET GOUVERNANCE**

Éthique, Dialogue
Protection des données
Exemplarité

**TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE**

Agriculture locale
Circuit court
Ancrage territorial
Préservation du fonctier agricole

**IMPACT SOCIÉTAL ET TERRITORIAL**

Concertation
Urbanisme inclusif
Pédagogie
Emploi local

**ACHATS RESPONSABLES**

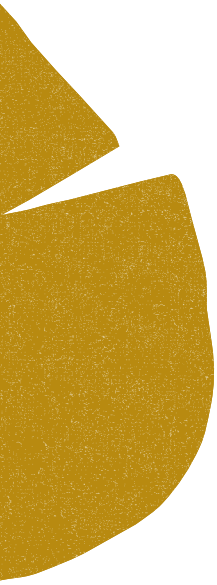
Clauses environnementales
Insertion sociale
Économie circulaire
Sourcing responsable

**QUALITÉ DE VIE ; INCLUSION AU TRAVAIL**

Bien-être, Formation
Égalité professionnelle
Inclusion & handicap

**ENVIRONNEMENT, CLIMAT, RÉSILIENCE**

Décarbonation
Biodiversité
Sobriété
Mobilités douces

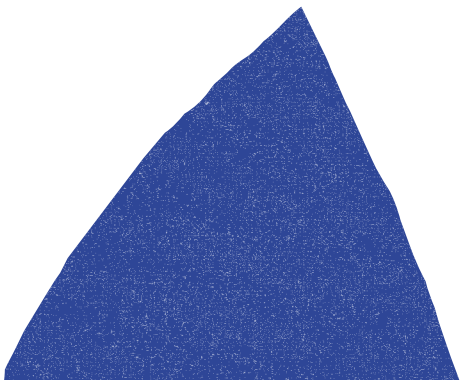





EpaMarne EpaFrance
l'âme dans l'aménagement

8, avenue André-Marie Ampère
77420 Champs-sur-Marne

www.epamarne-epafrance.fr

Septembre 2026 — Illustrations : Jordan Heraud – Conception graphique : Comme un Arbre!